



Objectifs éducation et formation 2030 de l'UE

Yann Fournier, Robert Rakocevic

► To cite this version:

Yann Fournier, Robert Rakocevic. Objectifs éducation et formation 2030 de l'UE : où en est la France ?. 2022, pp. 1-4. 10.48464/ni-22-13 . halshs-03662701

HAL Id: halshs-03662701

<https://shs.hal.science/halshs-03662701>

Submitted on 9 May 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License



NOTE D'INFORMATION

n° 22.13 – Mai 2022

Objectifs éducation et formation 2030 de l'UE : où en est la France ?

Ministère de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports
Directrice de la publication : Fabienne Rosenwald
Auteurs : Yann Fournier et Robert Rakocevic, DEPP-MIREI
Édition : Aurélie Bernardi
Maquettiste : Frédéric Voiret
e-ISSN 2431-7632

► En 2021, l'Union européenne s'est fixé sept objectifs à l'horizon 2030 en matière d'éducation et de formation, dont cinq font l'objet d'un suivi statistique à ce jour. Par rapport à ces objectifs mais aussi en comparaison avec les résultats des pays de l'Union, la France présente davantage de jeunes enfants en éducation, moins de sorties précoces de formation et un accès plus élevé à des diplômes du supérieur. Elle a par ailleurs déjà dépassé les cibles collectives dans ces domaines. Toutefois, en matière de compétences des jeunes, la France, comme la quasi-majorité des pays de l'Union, est en retard sur les objectifs communs pour 2030.

► Selon le Conseil de l'Union européenne, les objectifs ou cibles sur l'éducation et la formation fixés pour 2030 doivent être considérés comme des niveaux de référence des performances moyennes européennes. Ils sont suivis au niveau européen par des données comparables et tenant compte de la diversité des situations des États membres. Parmi les sept objectifs définis par le Conseil, cinq font déjà l'objet d'un suivi statistique, contrairement aux objectifs sur l'apprentissage en milieu professionnel et la formation des adultes (voir « Pour en savoir plus » - méthodologie). Aucun des cinq objectifs suivis n'est atteint à ce stade en moyenne par l'Union européenne, qui est une moyenne pondérée des 27 États membres ➤ **figure 1**.

Quant aux résultats de la France en particulier, ceux-ci dépassent les cibles communes relatives à la participation à l'éducation et à la formation ainsi qu'aux niveaux de qualification. Ainsi :

- en 2020, 100 % des enfants ayant entre 3 ans et l'âge du début de l'instruction élémentaire obligatoire participent à l'enseignement formel en France, alors que l'objectif européen est fixé à 96 % ou plus. La moyenne UE est à 93 % ;
- en 2021, 8 % des individus âgés de 18 à 24 ans en France ont tout au plus un diplôme national du brevet et ne sont ni en éducation ni en formation. L'objectif européen vise moins de 9 % et la moyenne UE est à 10 % ;
- en 2021, 50 % des individus âgés de 25 à 34 ans ont un diplôme d'enseignement supérieur en France, l'objectif européen étant fixé à 45 % ou plus. La moyenne UE s'élève à 41 %.

En revanche, les résultats de la France, comme ceux de nombreux autres pays, sont en retrait par rapport aux objectifs

collectifs concernant les compétences des élèves :

- en 2018, en France, environ 21 % des élèves âgés de 15 ans n'ont pas un niveau suffisant de compétences en compréhension de l'écrit, culture mathématique et culture scientifique. L'objectif européen vise moins de 15 % et les moyennes UE, comme celles d'un grand nombre de pays, sont supérieures à 22 % quelle que soit la compétence ;
- en 2018, 44 % des élèves en classe de quatrième n'ont pas les compétences attendues en littératie numérique en France. L'objectif vise moins de 15 % des élèves dans cette situation. La moyenne UE n'est pas encore calculée à ce stade en raison d'un faible nombre de pays qui ont participé en 2018 à l'enquête Icils 2018 de l'association internationale IEA.

Davantage de jeunes enfants en éducation en France qu'ailleurs en Europe

En 2020, année de la dernière observation, 93 % des enfants ayant entre 3 ans et l'âge du début de l'instruction élémentaire obligatoire participent à l'enseignement formel en moyenne dans l'Union européenne. Seuls cinq pays ont dépassé la cible européenne de 96 % et, parmi ces cinq pays, la France et l'Irlande sont les seuls à avoir un taux de participation de 100 % ➤ **figure 2**.

En lui seul, cet objectif ne fournit pas une idée complète de la qualité de l'éducation dispensée aux plus jeunes. Il peut donc être utilement complété par d'autres éléments, en particulier sur les conditions d'apprentissage et la qualification des enseignants.

En France, en 2020-2021, le niveau de qualification demandé aux enseignants dans l'enseignement préélémentaire est élevé : le pays fait partie des trois seuls pays en Europe à demander un niveau Master pour exercer à ce niveau d'enseignement, avec l'Italie et le Portugal. En revanche, le nombre d'élèves par enseignant est le plus élevé en France parmi les pays de l'UE (23 élèves par enseignant en France contre 13 pour la moyenne européenne en 2018-2019). Ce ratio diminue lorsque l'on inclut les personnels de contact (Atsem en France) dans le calcul : 15 élèves par personnel en France et 11 dans les pays européens en moyenne (voir « Pour en savoir plus » – figure 2 [web]).

Une part limitée de sortants précoces de la formation en France

En 2021, en moyenne dans l'UE-27, 9,7 % des jeunes âgés de 18 à 24 ans sans diplôme n'étaient ni en éducation ni en formation, alors que l'objectif est d'en avoir moins de 9 % pour 2030. Cet indicateur comprend non seulement les sortants de l'année 2021 (« flux »), année marquée par la crise de Covid-19, mais aussi l'ensemble des individus âgés de 18 à 24 ans se trouvant, en 2021, dans la situation décrite précédemment (« stock »), quelle que soit l'année à laquelle celle-ci était intervenue.

En 2021, la France a déjà atteint cet objectif : 7,8 % des jeunes de 18 à 24 ans, peu diplômés (au plus du brevet) ne suivent pas de formation. L'objectif est également atteint par 15 autres pays de l'Union européenne. En revanche, l'Allemagne (11,8 %), l'Italie (12,7 %) et l'Espagne, qui affiche la deuxième

(1) Participation à l'accueil et à l'éducation des jeunes enfants :
d'ici 2030, au moins 96 % des enfants entre 3 ans et l'âge de début de l'enseignement élémentaire obligatoire devraient participer à l'éducation et à l'accueil de la petite enfance.

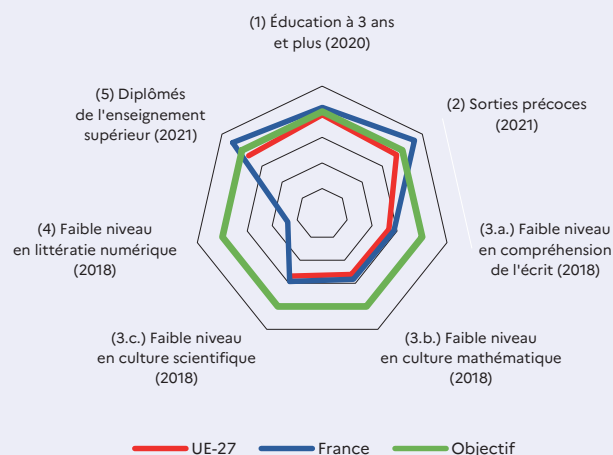
(2) Sorties précoces de l'éducation et de la formation :
d'ici 2030, la part des jeunes quittant prématurément l'éducation et la formation devrait être inférieure à 9 %.

(3.a., b., c.) Faible niveau dans les compétences de base :
d'ici 2030, la part des jeunes de 15 ans ayant de faibles résultats en lecture, en mathématiques et en sciences devrait être inférieure à 15 %.

(4) Faible niveau en littératie numérique :
d'ici 2030, la part d'élèves de huitième année d'enseignement obligatoire ayant de faibles résultats en littératie numérique devrait être inférieure à 15 %.

(5) Diplômés de l'enseignement supérieur :
d'ici 2030, la part des individus âgés de 25 à 34 ans ayant un niveau d'études supérieures devrait être d'au moins 45 %.

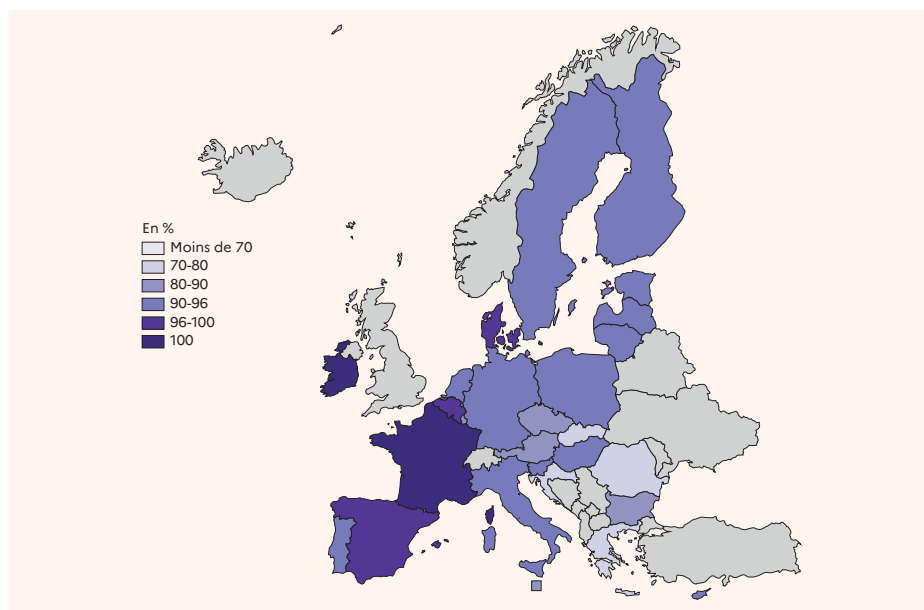
1 Résultats de l'UE-27 et de la France



Source : Eurostat : collecte UOE (éducation à 3 ans et plus) et enquêtes sur les forces de travail EU-LFS (sorties précoces et diplômés de l'enseignement supérieur ; OCDE : PISA (compétences de base ; IEA : enquête Icils (littératie numérique)).
Note : certaines données sont provisoires (voir « Pour en savoir plus »).
Date d'extraction des données : 29-04-2022.

Réf. : Note d'Information, n° 22.13. DEPP

2 Taux de participation à l'éducation des enfants ayant entre 3 ans et l'âge d'enseignement élémentaire obligatoire, en 2020



Source : Eurostat, collecte UOE, [educ_uoe_enra21].

Note : certaines données sont provisoires (voir « Pour en savoir plus »).
Date d'extraction des données : 29-04-2022.

Réf. : Note d'Information, n° 22.13. DEPP

proportion la plus importante des 27 en 2021 (13,3 %), n'ont pas encore atteint l'objectif

figure 3.

Au cours de la décennie précédente, la situation s'est améliorée dans l'ensemble des pays de l'UE-27, et la moyenne est passée de 13,2 % en 2011 à 9,7 % en 2021. En France, la proportion de sorties précoces a continué de diminuer passant de 12,3 % en 2011 à 7,8 % en 2021. Partout, la diminution des taux

de sorties précoces s'observe chez les deux sexes, mais il y a toujours davantage de sorties précoces parmi les garçons que parmi les filles en 2021 : 9,6 % des garçons en France et 11,4 % en moyenne UE-27, contre 6,1 % des filles en France et 7,9 % en moyenne UE-27 (voir « Pour en savoir plus » – figure 3 [web]). À l'inverse, en Allemagne, une hausse significative des sorties précoces s'observe entre 2020 (10,1 % en moyenne) et 2021 (11,8 %), après une stagnation entre 2015 et 2020. Dans ce

pays, la hausse concerne à la fois les garçons (+ 1,8 point) et les filles (+ 1,6 point).

Complémentaire à l'indicateur des sorties précoces, celui dit des « NEET » correspond à la proportion de jeunes gens qui, diplômés ou non, sont sans emploi et ne sont pas en formation. Il reflète ainsi en partie la conjoncture économique. La France est relativement bien placée au vu de l'indicateur des sorties précoces, comme montré précédemment, mais moins bien au vu de celui des NEET. En effet, 14,4 % des jeunes âgés entre 18 et 24 ans sont NEET en France, contre 13,7 % en moyenne UE-27 et 9,4 % en Allemagne.

Il est intéressant de mettre en regard les deux indicateurs. Ainsi, un tiers des sortants précoces en France est en emploi, contre presque la moitié dans l'ensemble de l'UE-27 ou en Allemagne. Réciproquement, environ deux tiers des NEET sont diplômés en France contre moins de la moitié en Allemagne : l'accès à l'emploi est donc plus difficile pour les jeunes en France, qu'ils soient diplômés ou non (voir « Pour en savoir plus » – figure 3 [web] et bibliographie). Par ailleurs, en Allemagne, on observe entre 2020 et 2021 une hausse moins importante des NEET (+ 0,5 point) que des sorties précoces (+ 1,7 point), ce qui signifie que la demande d'une main d'œuvre faiblement qualifiée a absorbé une partie du décrochage scolaire en Allemagne. En France, entre 2020 et 2021, les NEET ont diminué davantage que les sorties précoces (- 1 point contre - 0,2 point).

Encore de larges proportions d'élèves avec un faible niveau de compétences en France comme en Europe

En moyenne dans l'UE-27, 22,5 % des élèves âgés de 15 ans ne parviennent pas au seuil des compétences minimales dans le domaine majeur de l'évaluation à PISA 2018, à savoir la compréhension de l'écrit. La situation est similaire dans les deux autres domaines évalués (cultures mathématique et scientifique), domaines mineurs en 2018, où la moyenne européenne est respectivement de 22,9 % et 22,3 %. L'Union souhaite que chacune de ces proportions soit inférieure à 15 % d'ici 2030 **↘ figure 4.**

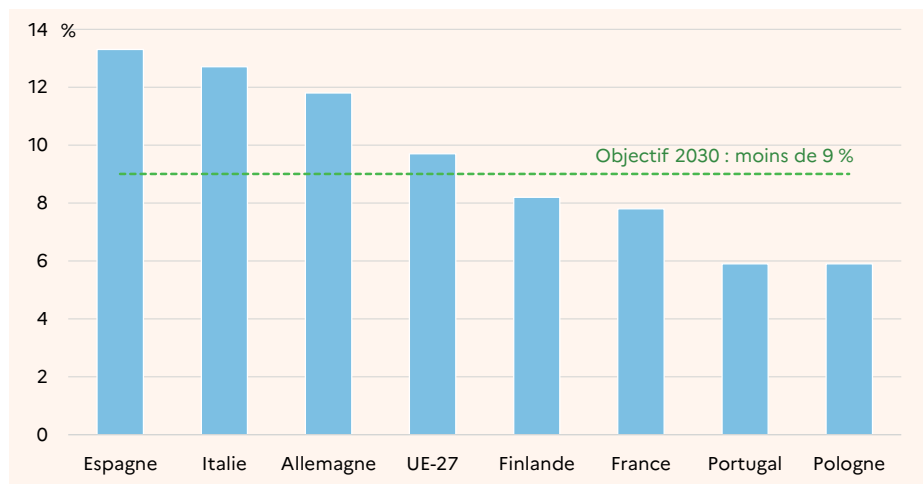
En France, la situation est légèrement meilleure que la moyenne européenne : il y a environ 21 % d'élèves faiblement compétents dans chacun des trois domaines évalués en France. L'Allemagne est proche de la France, mais l'Espagne et l'Italie sont dans des situations plus difficiles. Seules l'Estonie, la Finlande et la Pologne avaient moins de 15 % d'élèves avec des compétences insuffisantes dans les trois domaines à PISA 2018.

Dans l'ensemble des pays de l'UE-27, les garçons ont plus souvent que les filles de faibles compétences en compréhension de l'écrit. En France, seules 16,3 % des filles sont faiblement compétentes, alors que c'est le cas de 25,4 % des garçons âgés de 15 ans. Ces proportions sont similaires à celles observées en Allemagne, en Belgique ou encore au Portugal. L'Espagne et l'Italie affichent quant à elles des proportions plus élevées : dans ces deux pays, il y a environ 28 % de garçons faiblement compétents pour environ 18 % de filles dans la même situation.

En culture scientifique, le constat est le même, car les garçons sont plus souvent faiblement compétents que les filles, mais en mathématiques, il n'y a pas de différence significative entre les deux sexes (voir « Pour en savoir plus » – figure 4 [web]).

Dans tous les pays de l'Union, même ceux avec les meilleurs résultats, les compétences des élèves varient selon leur milieu d'appartenance tel qu'identifié par l'indice de statut social, économique et culturel. En effet, parmi les élèves de milieux très défavorisés, la part de ceux qui n'atteignent pas le seuil de compétences minimales est systématiquement plus importante que parmi les élèves très favorisés. En France, il y a 35,3 % des élèves de familles défavorisées qui ont des compétences insuffisantes (34,4 % en Allemagne), contre 7,1 % parmi

3 Proportion de jeunes âgés de 18 à 24 ans étant de situation de sortie précoce d'éducation et de formation, en 2021



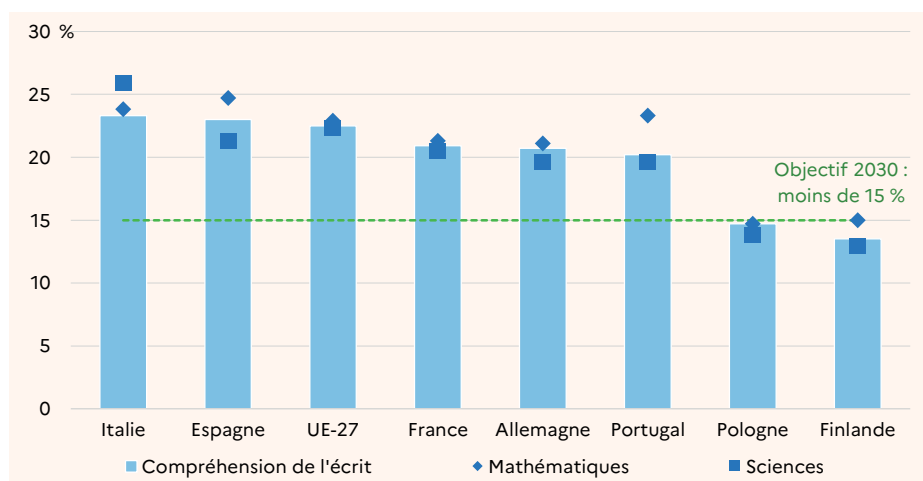
Source : Eurostat, enquête EU-LFS, [edat_lfse_14].

Note : certaines données sont provisoires (voir « Pour en savoir plus »).

Date d'extraction des données : 29-04-2022.

Réf. : Note d'Information, n° 22.13. DEPP

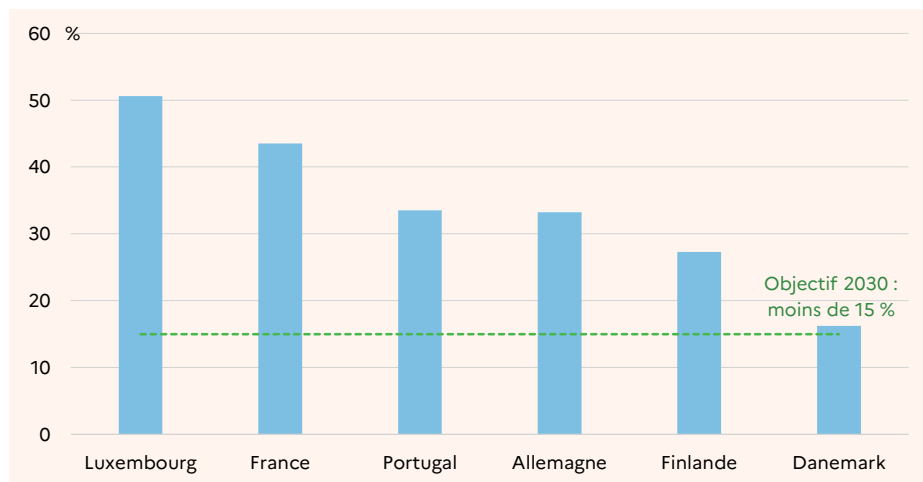
4 Jeunes âgés de 15 ans ayant une maîtrise insuffisante en compréhension de l'écrit, culture mathématique et culture scientifique lors de l'enquête PISA 2018



Source : OCDE : enquête OCDE PISA 2018, tableaux I.B1.1, I.B4.2, I.B4.3 ; Ministerio de Educación y Formación Profesional, PISA 2018. Resultados de lectura en España, 2020.

Réf. : Note d'Information, n° 22.13. DEPP

5 Proportions d'élèves de huitième année d'enseignement obligatoire (quatrième en France) ayant une maîtrise insuffisante en littératie numérique (Icils 2018)



Source : IEA, enquête Icils 2018.

Réf. : Note d'Information, n° 22.13. DEPP

les élèves de familles favorisées (6,9 % en Allemagne – voir « Pour en savoir plus » – figure 4 [web]).

Enfin, en plus des compétences de base, l'Union suit un objectif sur les compétences numériques des jeunes. Celui-ci est suivi par l'enquête Icils de l'IEA, dont la dernière édition date de 2018. En 2018, seuls six pays de l'UE y ont participé, et le calcul d'une moyenne européenne est impossible sur un nombre aussi limité. Ces six pays dépassent le seuil maximal d'élèves faiblement compétents en littératie numérique fixé par l'Union européenne, à savoir 15 % : les moyennes s'étendent de 16,2 % au Danemark à 50,6 % au Luxembourg, en passant par 43,5 % en France

➤ **figure 5.**

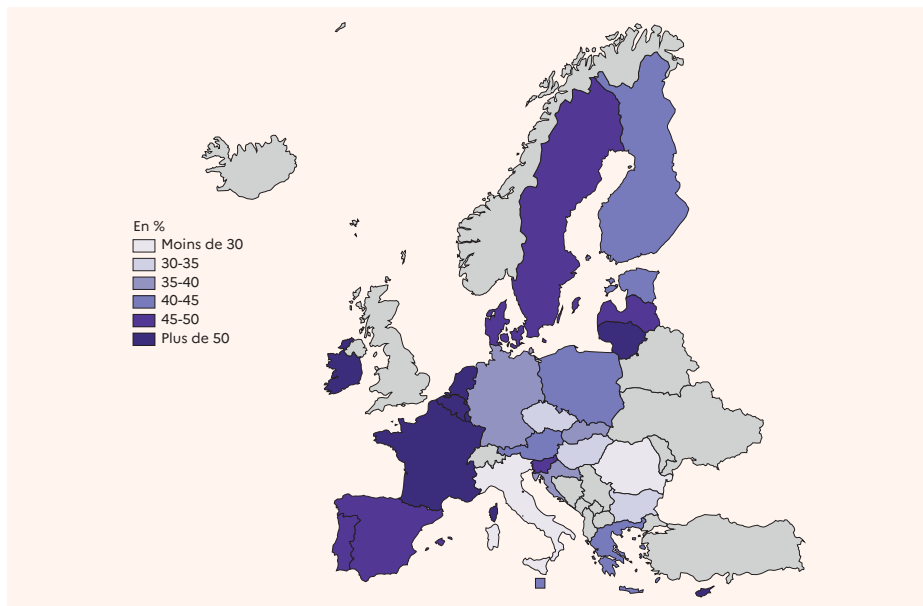
Dans l'ensemble des pays européens ayant participé à Icils en 2018, les filles ont été plus performantes que les garçons : en France, 37,2 % des filles en classe de quatrième sont faiblement compétentes en littératie numérique, contre 49,2 % pour les garçons. Au Danemark, les filles atteignent déjà l'objectif européen (10,7 % en 2018), alors que la proportion d'élèves faiblement compétents est deux fois plus importante chez les garçons (21,6 % – voir « Pour en savoir plus » – figure 5 [web]).

L'enquête Talis de l'OCDE en 2018 permet d'observer les besoins en formation déclarés par les enseignants du premier cycle du secondaire, en particulier celles liées aux technologies de l'information et de la communication pour l'enseignement (TICE). Il est à ce titre utile de rapprocher ses résultats de ceux de l'enquête Icils. Au Danemark, où peu d'élèves manquent de compétences en littératie numérique selon Icils, seuls 11,2 % des enseignants déclarent un besoin de formation important à l'utilisation des TICE, contre 22,9 % en France. Mais en Finlande, malgré de faibles proportions d'élèves avec une maîtrise insuffisante, les enseignants sont nombreux à déclarer des besoins de formation en TICE (19 %) : voir « Pour en savoir plus » – figure 5 (web).

Davantage de diplômés
de l'enseignement supérieur
en France qu'ailleurs en Europe

En 2021, en moyenne dans l'UE-27, 41,2 % des jeunes de 25 à 34 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur. L'objectif de 45 % à l'horizon 2030 n'est donc pas encore atteint en moyenne, mais il l'est dans 13 pays dont la France (ici, 50,3 % des 25-34 ans sont diplômés du supérieur). En revanche, parmi

➤ 6 Proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les jeunes âgés de 25 à 34 ans, en 2021



Source : Eurostat, enquête EU-LFS, [edat lfse 03].

Note : certaines données sont provisoires (voir « Pour en savoir plus »).
Date d'extraction des données : 29-04-2022.

Réf. : Note d'Information, n° 22.13, DEPP

les 14 pays qui n'ont pas encore atteint l'objectif, on compte la Pologne (40,6 %), l'Allemagne (35,7 %) et surtout l'Italie (28,3 %).

Dans l'ensemble des 27 États membres, les femmes sont plus souvent diplômées de l'enseignement supérieur que les hommes, avec 11 points d'écart en moyenne. Parmi les pays qui ont déjà plus de 45 % de diplômés, la France est le pays qui présente l'écart de genre le plus faible (54,2 % de femmes et 46,0 % d'hommes, soit un écart de 8 points). Dans certains autres pays, les diplômés de l'enseignement supérieur sont notablement rares parmi les hommes : en Italie, 22,3 % des hommes sont diplômés contre 34,4 % des femmes (voir « Pour en savoir plus » – figure 6 [web]).

Les personnes diplômées de l'enseignement supérieur sont plus souvent en emploi et bénéficient d'une rémunération plus avantageuse que les autres. En effet, en Europe comme en France, le taux d'emploi des individus est d'autant plus élevé que leur diplôme est important : en 2021, dans les pays de l'UE en moyenne, le taux d'emploi des diplômés de l'enseignement supérieur est de 86,4 % contre 55,6 % pour les sans-diplôme (respectivement 86,3 % et 52,8 % en France). De même, les revenus du travail des diplômés de l'enseignement supérieur sont systématiquement plus importants que ceux des diplômés du secondaire et le « diplôme suivant », au sein même de l'enseignement supérieur, est également mieux rémunéré (voir « Pour en savoir plus » – figure 6 [web]).

Enfin, un lien positif entre l'éducation et la santé des individus ressort également des données européennes, sans qu'il soit pour autant aisé d'identifier précisément les mécanismes à l'œuvre. En 2020, dans l'Union européenne à 27, les personnes non diplômées se disent moins souvent en bonne santé que les personnes diplômées de l'enseignement supérieur. En effet, en moyenne de l'UE-27, 56 % des individus non diplômés se disent en bonne ou en très bonne santé (55 % en France), tandis que c'est le cas de 82 % des individus qui ont un diplôme d'enseignement supérieur (81 % en France) : voir « Pour en savoir plus » – figure 6 (web). ■

POUR EN SAVOIR PLUS

Retrouvez la *Note d'Information* 22.13,
ses figures et données complémentaires sur
education.gouv.fr/etudes-et-statistiques